



Rencontres Interclubs Du District de l'Aisne

Objectifs des rencontres

Organiser des rencontres entre les différents clubs de l'Aisne.

Permettre par ces matches, à tous les joueurs du district de progresser par la pratique régulière de rencontres officielles.

Rappel des modalités pour participer aux interclubs de l'Aisne :

D'une saison à l'autre les modifications apparaissent en surbrillance jaune.

Les joueurs doivent jouer dans la tenue officielle du club et être titulaire d'une licence FFB pour la saison en cour et avoir fourni un certificat médical au président de leur club.

Droit d'engagement 5 € par équipes payable avant le premier match de l'équipe, sous peine de suspension jusqu'à paiement.

Chapitre 1

Divisions 2, 3, 4...

A-Création des équipes de clubs

L'engagement des équipes se fait sur un formulaire via un lien Google drive partagé entre le club et le Webmaster, les inscriptions ainsi faites apparaissent instantanément sur le blog.

1-Composition des équipes

Dans chaque équipe, chaque joueur reçoit un nombre de points suivant son classement à la libre.

Les équipes sont composées de 4 joueurs.

Le total des points de chaque joueur détermine le nombre de points de l'équipe.

Le nombre de points de chaque équipe détermine sa division d'appartenance.

Master : 27 pts Nationale 1 : 20 pts Nationale 3 : 15 pts Régionale 1 : 10 pts

Régionale 2 : 6 pts Régionale 3 : 3 pts Régionale 4 : 1 pt

L'équipe N°1 d'un club est composée obligatoirement :

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le désire sans dépasser 2 équipes par division.

Les équipes engagées sont composées de joueurs de catégories décroissantes, le mieux classifié étant toujours le premier joueur.

Un joueur peut être invité (extérieur) dans un autre club que le sien même si son club engage des équipes dans la même division.

Cependant, dans ce cas précis, il ne pourra pas être remplaçant dans l'équipe de son club.

A catégorie identique un joueur peut jouer une place au dessus ou juste en dessous où il a été engagé, hormis le cas où 2 titulaires, ou plus, sont absent au cours d'une rencontre. Mais l'équipe qui joue doit toujours être de valeur décroissante en catégorie.

Néanmoins le joueur classé quatrième et uniquement celui-ci, a le droit d'être de la catégorie inférieure (et une seule) au joueur classé premier de l'équipe de la division suivante.

Rôle du secrétaire des interclubs:

Vérifier la composition des équipes,

Établir le classement,

Saisir les résultats sur FFB sportif,

Etudier les éventuelles réclamations.

Remarque :

Le formulaire en ligne calcule de lui-même les points des joueurs et de l'équipe suivant les catégories inscrites.

Ce formulaire apparaît instantanément sur le blog après inscription.

Toute équipe composée d'un Master, d'un N1 ou de deux N3 sera classée en division 1.

Deux équipes ayant le même nombre de points joueront obligatoirement dans la même division.

B-Classification des joueurs

1-joueur classifié à la partie libre sur FFB sportif

La catégorie et la moyenne prise en compte seront celles de « FFB sportif » de la dernière saison jouée (classification au 01/09/2018).

2-joueur non classifié à la partie libre sur FFB sportif

Joueur non classifié FFB sportif et nouveau joueur

C'est au président du club de définir une moyenne et donc une catégorie pour son joueur. Si au bout de 3 matchs, sa moyenne le fait changer de catégorie et que cela modifie la division de l'équipe (au supérieur), alors ce joueur ne pourra plus jouer dans cette division, mais dans une division supérieure.

C-Création des Divisions

1-Composition des Divisions

La composition des divisions, ainsi que leurs nombres d'équipes, sont déterminés, tous les ans, par la commission des Interclubs District, après la date limite d'engagement des équipes.

Elles varieront d'une saison à l'autre en fonction du nombre d'équipes engagées et de leur composition, afin de préserver la plus grande équité sportive.

Remarque :

Lorsque les divisions ont été composées par la commission, elles sont alors « bloquées » à la valeur de l'équipe « première » de la division en question et ce par deux manières :

1-limitées au total des points de l'équipe première de la division

Toutes les équipes de la division pourront aligner, si elles le désirent et si elles le peuvent, une équipe égale en points au total de l'équipe première.

2-limité en catégorie

Aucune équipe de la division ne pourra faire jouer de joueurs d'une catégorie supérieure à celle du premier joueur de l'équipe « première » de la division.

Exemple :

n°	équipe 1	équipe 2	équipe 3	équipe 4
1	R2	R2	R2	R3
2	R2	R2	R3	R3
3	R2	R3	R3	R3
4	R3	R3	R3	R3
	21pTS	18 Pts	15 Pts	12 Pts

Les équipes sont limitées à **21 points**

Aucun joueur d'une catégorie supérieure à la **R2** ne peut jouer

exemple pour l'équipe N°4					
n°	acceptées		refusées		
1	R2	R2	R2	R1	R1
2	R2	R3	R2	R2	R2
3	R2	R3	R2	R3	R3
4	R3	R3	R2	R3	R4
	21 pts	15 Pts	24 Pts	22 Pts	21 Pts

En rouge, causes du refus

Dans notre exemple, l'équipe n°4(ou 2, ou 3) pourrait être modifiée pour jouer les rencontres comme dans les exemples « acceptées ».

2-Distances

Tous les joueurs classifiés en Nationale 3 joueront au "Grand Coin" contre Masters, N1 et N3, mais "Petit Coin" contre R1 ou inférieurs.

Les distances et limitations de reprises des divisions peuvent être modifiées chaque saison en fonction des catégories des joueurs qui composent les équipes engagées.

D-Joueurs remplaçants

Joueur titulaire faisant partie d'une autre équipe :

Il ne peut en aucun cas remplacer dans une équipe de division égale ou inférieure à celle dans laquelle il est engagé.

Après 3 remplacements, dans une **division supérieure**, il ne peut plus jouer dans l'équipe ou il s'était engagé au début du championnat.

Joueur non titulaire

S'il effectue 3 remplacements dans **une équipe ou une division (quelque soit le nombre d'équipes dans la division)**, Il ne peut plus remplacer dans une équipe de division inférieure à celle où il a effectué ses 3 remplacements.

Joueur extérieur

Chaque club ne peut engager en début de saison, un ou deux joueurs extérieurs pour renforcer une de ses équipes, extérieurs qui peuvent jouer sur une même rencontre.

E-Championnat

1-Déroulement du championnat

Le comité du District de l'Aine tient à préciser que les rencontres étant avant tout des rencontres « amicales », bien que « sérieuses », il est souhaitable qu'il y ait une entente entre les équipes.

Le calendrier établi par la commission des Interclubs prévoit que la date butoir des rencontres est le samedi après-midi.

Les deux capitaines peuvent tomber d'accord pour avancer la date de la rencontre.

Si la rencontre ne peut être jouée qu'après la date butoir elle doit l'être au plus tard dans les 15 jours après la date butoir.

Dans tous les cas, vous devez impérativement aviser le responsable des interclubs.

Les 4 joueurs doivent être présents au début de la rencontre. Les joueurs peuvent se déplacer 2 par 2 avec accord de l'équipe qui reçoit.

Les matchs se disputent sur deux billards et débutent entre 14h et 15h, au choix de l'équipe visiteuse, par accord téléphonique, email, SMS.

Prévenir le mercredi au plus tard avant 19 h

L'arbitrage est assuré par l'équipe receveuse.

Le marquage est assuré par l'équipe visiteuse.

3-Résultats et Classement des divisions

On additionne les points de match de chaque joueur, ce qui donne le résultat de l'équipe.

Victoire individuelle = +3 points

Match nul = +2 points

Défaite = +1 point

Forfait = -3 points

Tous les matchs forfaits sont gagnés pour l'équipe adverse.

On addition les résultats des rencontres de chaque équipe pour effectuer le classement général de la division.

Victoire par équipe	=	+4 points
Match nul	=	+2 points
Défaite de l'équipe	=	+1 point
Forfait de l'équipe	=	-2 points
Victoire par forfait	=	+4 points

Les résultats sont édités en trois exemplaires.

1 à archiver toute la saison par l'équipe receveuse.

1 pour l'équipe visiteuse.

1 à transmettre au responsable des interclubs.

Les résultats doivent être transmis aux responsables des interclubs du district dans les 24h :

Cédric VASSEUR : cedric9819@gmail.com

David POTIER : david.potier76@sfr.fr

En fin de saison, et en cas d'égalité de plusieurs équipes, c'est le total des points des victoires individuelles qui sert à départager les ex-æquo.

Chaque joueur qui aura disputé au moins trois matchs sera classé pour le palmarès des interclubs de la saison.

4-Sanction

Tout club ou tout joueur qui cherchera délibérément à détourner ce règlement verra son cas examiné par le Comité Directeur du District qui pourra prendre toutes les mesures ou sanctions qu'il jugera utile pour conserver l'équité sportive du championnat.